



# Cumières

Bulletin d'informations municipales



Janvier 2026  
Numéro 44

## Dans ce numéro :

Le mot du Maire	Page 3
Actualités communales	Pages 4 - 9
Enfance et jeunesse	Pages 9 - 11
Vie associative	Pages 12 - 28
Animations et évènements	Pages 29 - 31
Agenda 2026	Page 32
Etat civil	Page 33
Infos pratiques	Pages 34 - 44



**Directeur de la publication :** José TRANCHANT

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs :  
soit le signataire, soit le Président de l'association

Ne pas jeter sur la voie publique

**Éditeur et imprimeur :** Mairie de CUMIÈRES

CUMIÈRES Bulletin d'information municipales  
N° ISSN en cours

Dépôt légal en cours



## LE MOT DU MAIRE

José TRANCHANT

Mesdames, Messieurs,

L'année 2026 arrive à grands pas, profitons des fêtes de fin d'année pour nous retrouver en famille ou entre amis.

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les prochaines élections municipales. 6 mois avant ces prochaines élections les règles viennent de changer. La parité a été instaurée et il sera impossible de rayer un nom sur la liste, sous peine de vote nul.

Lors de ces élections, je ne me représente pas. Un nouveau maire entouré d'une nouvelle équipe prendra la relève.

Merci de m'avoir fait confiance durant mes 3 mandats de Maire. C'est un honneur d'être Maire de son village.

Merci à tous les élus et à tous les salariés actuels et retraités de la commune, qui ont travaillé avec moi et m'ont soutenu.

Pour 2026 il reste 3 dossiers en cours.

Le changement des portes et des fenêtres de la Mairie, un architecte a réalisé une étude chiffrée, le nouveau conseil devra se prononcer.

En raison de sa vétusté et par mesure de sécurité, la maison Pereira sera démolie.

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques ont été réalisés par Enedis dans le village. Le démontage des anciens transformateurs rue des Champions, rue Sainte Hélène reste à faire, les nouveaux transformateurs sont déjà installés. Ces travaux permettront de supprimer la ligne électrique sur poteaux, des Chèvres jusqu'aux Maltournées.

Merci aux élus et à tout le personnel,

Notre école, est une chance pour Cumières. Merci au corps enseignant,

Merci à toutes les associations qui animent le village tout au long de l'année,

Merci aux bénévoles qui se réunissent le mardi et le jeudi soir pour décorer le village pour les fêtes de fin d'année,

Et enfin n'oublions pas nos commerçants et artisans.

Je souhaite que la nouvelle année 2026 soit souriante et heureuse pour chacune et chacun d'entre vous, que vos projets se réalisent et quelle réponde à toutes vos attentes.

Bonne année à toutes et tous.

Bien amicalement,

José TRANCHANT



## Travaux communaux réalisés en 2025



Au cours de l'année 2025, la commune a poursuivi sa politique d'entretien et de modernisation des infrastructures. Plusieurs chantiers ont été menés afin d'améliorer la sécurité, le confort de circulation et le cadre de vie des habitants.

### Rue du Bois des Jots

L'enfouissement de l'éclairage public a été réalisé, permettant de moderniser le réseau tout en améliorant l'esthétique de la rue. Ce chantier s'est accompagné de la réfection de la chaussée au carrefour **rue Delachapelle / rue du Jard**, offrant désormais une voirie plus sécurisée et plus agréable à emprunter.

### Rue Dessaint

L'année a également été marquée par la **fin des travaux de réfection de la voirie rue Dessaint**. Les aménagements menés permettent aujourd'hui une circulation plus confortable et garantissent une meilleure durabilité de la chaussée.

### Entretien des chemins de vigne

Afin de préserver l'accessibilité des parcelles et de faciliter les déplacements des exploitants, **des cailloux ont été remis sur l'ensemble des chemins de vigne**. Cette opération contribue à maintenir un réseau rural praticable tout au long de l'année, même en période humide.

### Curage des fossés

Dans un souci d'entretien des écoulements d'eau et de prévention des risques d'inondation, plusieurs secteurs ont fait l'objet **d'un curage de fossés**. Cette action, discrète mais essentielle, participe au bon fonctionnement du réseau pluvial de la commune.

### Réfection des enrobés

Enfin, des travaux de revêtement ont été réalisés sur :

- **Rue des Fontaines**
- **Chemin de l'Écluse**
- **Rue des Pic Avelles**

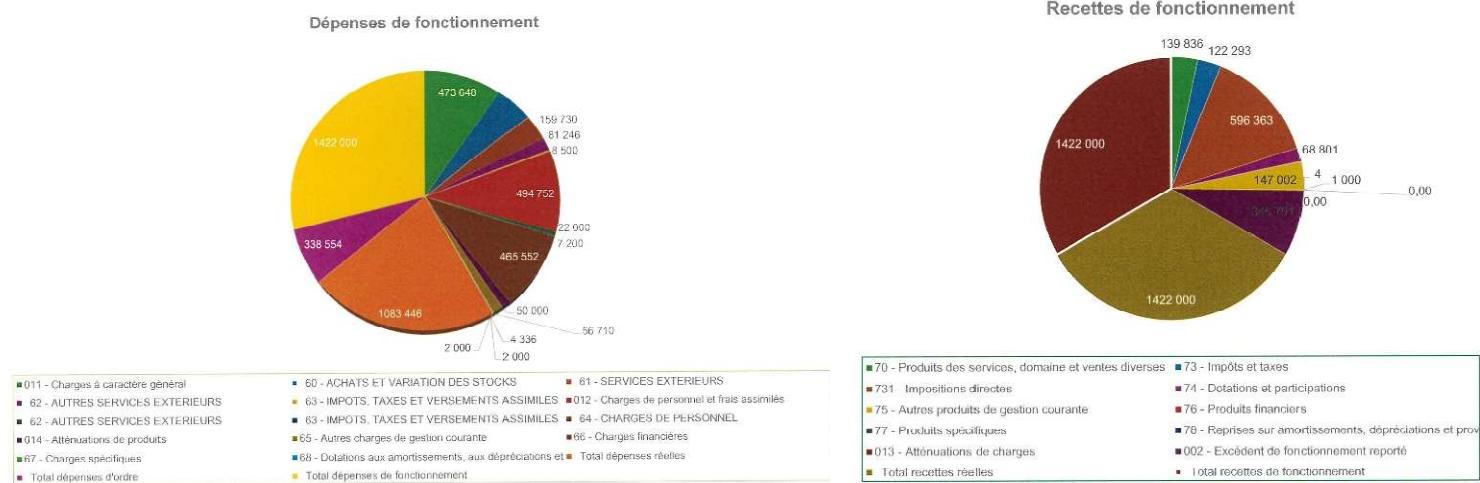
### Arrachage d'une vigne communale

Ces interventions assurent une meilleure qualité de circulation et renforcent la sécurité des usagers.

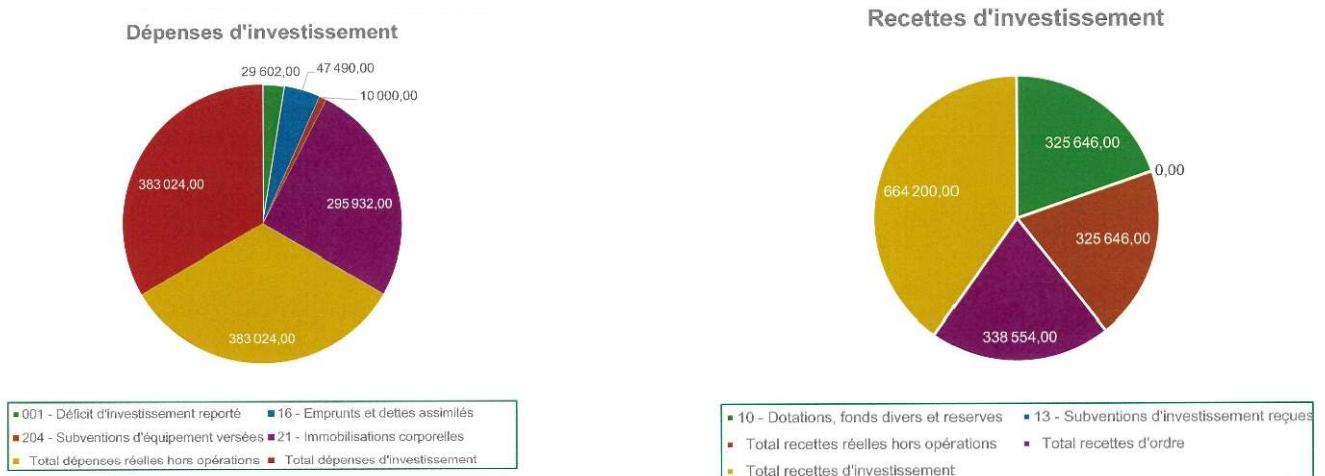
Christian MARIZY

# Budget 2025 – Mairie de CUMIÈRES

## Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette



## Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette



## Décorations du village :

Cette année encore, les Cumariots ont été invités à participer à la création des décos qui embellissent nos rues à l'occasion de Pâques et de Noël.



Petits et grands ont répondu présents pour fabriquer des éléments décoratifs uniques et colorés.



Dans un souci à la fois écologique et économique, nous avons privilégié l'utilisation de matériaux de récupération. Cette démarche nous permet non seulement de réduire les déchets, mais aussi de donner une seconde vie à des objets du quotidien transformés grâce à l'imagination et au savoir-faire de chacun.

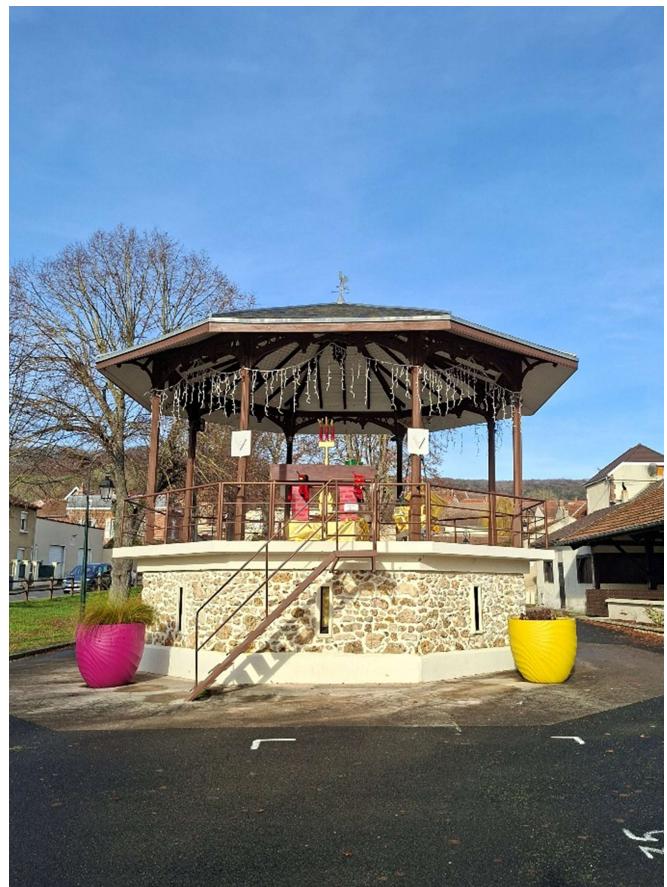
Au-delà de l'aspect créatif, ces ateliers ont surtout été l'occasion de partager des moments d'échanges précieux. Ces instants conviviaux renforcent les liens entre habitants et font vivre l'esprit de solidarité qui caractérise notre village.



Nous adressons un grand merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de participer, ainsi qu'au personnel du service technique, dont l'implication et l'aide ont été déterminantes pour la réussite de cette initiative.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour poursuivre cette belle aventure collective et continuer à embellir ensemble notre village !





# Champagne Vallée : un nouveau chapitre s'ouvre



À l'occasion de mon départ en retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2025, date de la vente du Bateau Champagne Vallée, je souhaite vous remercier pour ces moments passés dans mon village natal de Cumières.

Après l'école communale, les études à Epernay suivies d'un DUT finances comptabilité à Reims, j'ai eu la chance d'avoir des souvenirs extraordinaires au Centre Aéré de Cumières, en tant d'animatrice, et aux danses folkloriques. Mariée à la mairie de Cumières en 1979, j'ai eu 2 enfants, Benoit et Nicolas, puis un divorce en 1991, un temps conseillère municipale à Jonchery sur Vesle, démonstratrice chez Tupperware pendant 8 années. je suis revenue travailler ici, pour le bateau « la Champagne » et, depuis 1994 sur le bateau Champagne Vallée.

Près de 30 ans à faire la promotion du Bateau, du village et de notre belle Champagne auprès de touristes, d'habitants de la région, et gérer l'accueil de clients à bord, faire les commentaires, piloter (rarement, ce n'était pas ce que je préférais !), les commandes et le service des repas, les plannings du personnel ....



J'ai participé à des salons du tourisme aux cotés de l'office de tourisme d'Epernay, de l'agence de développement touristique de la Marne à Londres, Bruxelles, Middelkerke, Liège, Anvers, Lille, Paris....Ce qui m'a permis de développer un réseau de partenaires du tourisme, d'agences de voyages, de tours opérateurs, d'associations (« Accueil en Champagne », « La Champagne Autrement »), du parc Naturel de la Montagne de Reims.

8 Entourée d'une famille aimante, j'ai eu la chance

de vivre une vie riche en émotions, en belles rencontres, et ce malgré les soucis, les galères (quelques fois), les pannes, ou les problèmes avec nos chères administrations !

Je terminerai en vous parlant de tous les salariés du bateau sans qui je n'aurais pas pu faire prospérer cette entreprise, dont certains m'ont offert de belles amitiés.

Comme vous le savez, j'ai passé les clefs du Champagne Vallée à Jimmy Slowinski et Anna Christina Dos Reis, ravie qu'ils perpétuent l'histoire du bateau, à Cumières et qu'ils fassent rayonner notre village auprès de leurs clients.



Le temps est venu pour moi de passer de bons moments avec ma famille, mes enfants et petits-enfants, mes amis, de voyager, et de vous retrouver pour les prochaines festivités dans notre beau village de la vallée de la Marne : CUMIERES !

Un grand merci pour cette médaille remise par la mairie, lors de cette sympathique réception, pour les cadeaux offerts par les associations de Cumières, pour tous ceux qui m'ont souhaité une bonne retraite.



Je vous souhaite à tous une bonne année 2026.  
Catherine BRULÉ-VADIN

Cette année la Municipalité et les associations partenaires du TELETHON ont décidé, au vu de la faible participation de l'année dernière, d'essayer de mettre en place un nouveau format.

Le samedi 29 novembre, la troupe de théâtre « En route mauvaise troupe » est venue jouer sa pièce du moment « lapin-lapin » devant une assistance d'une petite centaine de personnes.

La soirée s'est bien passée et sera renouvelée l'année prochaine.

Grâce à la vente de Gaufres et de crêpes confectionnées par Le Club Alphonse Poittevin, nous avons pu proposer une pause gourmande qui a ravi nos convives.

Dans la continuité des années précédentes, une randonnée pédestre de 9 kilomètres a été organisée le dimanche 30 novembre à laquelle ont participé une 20 aine d'inconditionnels.



Enfin, l'association Cumières mon Ecole mon Village a tenu un stand lors de son marché de Noël dont l'intégralité des bénéfices a été reversée à l'AFM-TELETHON.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour l'organisation de ces différentes manifestations en espérant que ce noyau grossisse pour apporter de nouvelles idées.

Nous adressons également nos remerciements à tous les Cumariots qui ont apporté leur soutien à cette cause.

À la date d'impression du bulletin, le montant exact des fonds récoltés pour le Téléthon n'était pas encore connu.



Comme depuis de nombreuses années, l'association du Jumelage a procédé à sa traditionnelle vente de charcuteries de nos jumeaux de Felino au profit du Téléthon.

La Municipalité



## ENFANCE ET JEUNESSE

### L'École

#### Du Côté de l'École

Comme chaque année, la brocante du village, organisée par l'équipe éducative de l'école, animera nos rues et réunira petits et grands autour d'un moment chaleureux et festif en juin prochain.



Cet événement, devenu incontournable dans la vie communale, contribue directement à enrichir la vie de l'école et le quotidien des élèves. Les bénéfices récoltés permettent en effet de financer divers projets pédagogiques et activités éducatives : sorties culturelles, matériel pour les classes, ateliers créatifs... autant d'initiatives qui viennent nourrir la curiosité et l'épanouissement de vos enfants.

La brocante est aussi l'occasion pour chacun de donner une seconde vie aux objets, de faire de bonnes affaires et de partager un moment convivial avec les habitants du village.

Un stand de petite restauration et de boissons sera proposé tout au long de la journée pour prolonger la rencontre dans une ambiance détendue.

Nous vous invitons chaleureusement à venir flâner, dénicher vos prochaines trouvailles ou simplement soutenir l'école en participant à cette belle journée de solidarité locale.



Le **DIMANCHE 7 juin 2026**



**DE 6h00 à 18h00**



**Place P.MARTIN et Quai de Marne**

**Votre présence et votre soutien sont précieux : un grand merci à toutes celles et ceux qui contribuent, de près ou de loin, à la réussite de cet événement au service de vos enfants.**

La Directrice des Écoles, Fanny PETRE



## La Garderie Municipale

### Un service d'accueil de qualité au cœur de la commune

Chaque jour, les enfants retrouvent avec plaisir leurs animatrices : Claire, Emilie, Isabelle, Marie-Laure et Vanessa, lors des temps péri et extrascolaires. La garderie municipale est un espace où ils s'amusent et partagent de beaux moments dans la bonne humeur.

Au programme : activités manuelles, promenades et jeux collectifs traditionnels comme le jeu du bérét ou la balle aux prisonniers, pour apprendre l'esprit d'équipe et le respect des règles.

Grâce à l'investissement de toute l'équipe, la garderie reste un lieu privilégié pour l'épanouissement des enfants, favorisant jeu, créativité et convivialité.

Voici un aperçu des activités réalisées au sein de la garderie :





## VIE ASSOCIATIVE

### Liste des Associations Communales

#### **Comité de Jumelage**

Président : M. MARTIN Luc

Contact : martinluc051@gmail.com

#### **Centre de Loisirs**

Président : M. DUCAT Simon

centreaeredecumieres@free.fr

#### **Fanfare Municipale**

Directeur : M. DESCARRIER Ludovic

Contact : ludovic.descarrier@gmail.com

#### **Club Alphonse Poitevin**

Présidente : Mme GRUGET Christiane

Contact : christiane.gruget@wanadoo.fr

#### **Confrérie St Vincent**

Président : M. ETIENNE Daniel

Contact : danieletienne@orange.fr

#### **Union locale des vignerons**

Président : M. SANCHEZ Sébastien

champagne.sanchezleguedard@orange.fr

#### **Sapeurs Pompiers de Cumières**

Chef de centre: Lieutenant CRINON Nicolas

Téléphone : 18

#### **Société de Chasse**

Président : M. SUISSE Pascal

Contact : pascal-suisse@orange.fr

#### **Club de Tarot**

Président : M. LOUIS Léon

Contact : leon.louis@club-internet.fr

#### **Cumières, mon Ecole, mon village**

Présidente : Mme DESCOUBES Anaïs

cumieresmonecolemonvillage@gmail.com

#### **Cumières en Champagne**

Présidente : Mme VADIN Catherine

Contact : cumieresenchampagne@gmail.com

#### **Les Bobines de Cumières :**

Présidente : Mme BOURGUIGNON-LEDUC Tatiana

Contact : lesbobinesdecumieres@gmail.com

#### **Club de Pétanque**

Président : M. AGNES Raphaël

Contact : raphael.agnes51@gmail.com

#### **Cumières d'Autrefois :**

Président : M. MARIZY Christian

Contact : christianmarizy@gmail.com

#### **Sport Médico Aventure:**

Président : M. GEOFFROY Christophe

Contact : geoffroykine@aol.com

#### **Coopérative Louis Dupont**

Président : M. DIART Christophe

Contact : contact@coop-cumieres.fr

#### **La Champagne à vos pieds**

Président : M. MILLET Charles

Contact : lachampagneavospieds@gmail.com

#### **Écoles de Cumières**

Directrice : Mme PETRE Fanny

# Cumières mon École, mon Village

Une belle dynamique au service des enfants !

Cette année, l'association Cumières Mon École, Mon Village a vu son équipe s'agrandir avec l'arrivée de nouveaux parents, insufflant une nouvelle dynamique et de nombreuses idées pour faire vivre notre village et soutenir les projets de l'école.

Parmi les moments forts de 2025, citons le 1er marché artisanal au printemps, dont le succès a permis de financer la sortie de fin d'année des classes 1 et 2 à la ferme pédagogique de Liart dans les Ardennes.



L'association a également offert une collation pour tous les enfants lors du cross des écoles, ainsi qu'un sac cadeau de fin d'année rempli de surprises : jeux pour l'été, bonbons, entrée à la piscine et bon pour un goûter à la boulangerie Chez Poulain.

Le marché de Noël 2024 a lui aussi rencontré un beau succès, renforçant encore la dynamique conviviale du village et les actions menées au profit des enfants.

Nous avons également soutenu la semaine du cirque grâce aux bénéfices du marché artisanal.

Par ailleurs, la vente de chocolats et la vente de fleurs ont elles aussi permis de dégager de précieux bénéfices, et nous remercions chaleureusement l'ensemble des parents et

des Cumariots pour leur participation et leur soutien.

Et bien sûr, impossible de ne pas citer la fête d'Halloween ! Les enfants du village ont pu se régaler autour d'un goûter, participer au concours de citrouilles, puis profiter d'un apéro monstrueux après la traditionnelle tournée de bonbons dans les rues de Cumières.

## Et ce n'est pas fini !

Pour 2026, plusieurs rendez-vous sont déjà à noter dans vos agendas :

- **11 et 12 avril** : 2e marché artisanal, sur le Jard et au bord de Marne
- **31 octobre** : Fête d'Halloween
- **12 et 13 décembre** : Marché de Noël à la salle des fêtes

L'association remercie chaleureusement tous les bénévoles, parents et partenaires pour leur engagement et leur bonne humeur tout au long de l'année.

Pour toute idée ou envie de participation, les Cumariots peuvent écrire à : [cumieresmonecolemonvillage@gmail.com](mailto:cumieresmonecolemonvillage@gmail.com)



# Centre Aéré De Cumières :

## Une année pleine de vie et un été inoubliable !



**Q**uelle belle année pour le **CADC**! L'association a encore une fois montré toute son énergie et sa convivialité à travers de nombreux événements qui ont rassemblé petits et grands tout au long de l'année 2025.

En mars, le traditionnel **loto du centre** a lancé la saison dans la bonne humeur, avec une salle comble et de superbes lots à gagner.



En avril, l'**Assemblée Générale** a permis de faire le point sur les projets de l'année et de remercier les bénévoles pour leur engagement sans faille.

En mai, le **tournoi de pétanque** a réuni habitants et amis autour d'un moment de détente et de convivialité, accompagné de frites, de boissons fraîches et d'un beau soleil printanier.

**Les inscriptions pour l'été 2025** ont ensuite eu lieu dans la foulée, avec déjà beaucoup d'enthousiasme de la part des familles.

En juin, l'association était sur tous les fronts lors de la **buvette des feux de la Saint-Jean** et de la **fête foraine de Cumières**

trois jours de festivités marqués aussi par la remise des prix des élèves.

Ces moments de partage sont essentiels pour financer les activités du centre et renforcer les liens entre les générations.

**En juillet**, les bénévoles ont également assuré la **buvette du feu d'artifice et de la fête nationale**, prolongeant la soirée dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Puis est venu le temps fort de l'année : **le centre aéré d'été**, qui a accueilli une cinquantaine d'enfants pendant quatre semaines riches en émotions.

La première semaine a été placée sous le signe de la bonne humeur avec jeux, rires et complicité avec une journée à la **Mer de Sable**.



La deuxième semaine a offert de belles découvertes : journée **LEGO** avec Bricks4Kidz, sortie à la **ferme pédagogique** des Iriselles, après-midi **piscine** et même une rencontre surprise avec les joueurs du Stade de Reims !

La troisième semaine a conduit les enfants au **Tréport** pour un séjour inoubliable entre défis, balades et soirées animées.



Et pour finir en beauté, la dernière semaine a mêlé magie et aventure avec une **journée à Paris** et une escapade à **Center Parc**.

Un immense **merci** à tous les enfants, parents, animateurs et à toute l'équipe de bénévoles qui font vivre le centre aéré de Cumières tout au long de l'année. Leur **engagement**, leur bonne humeur et leur esprit d'équipe permettent d'offrir aux jeunes des moments précieux et des souvenirs qu'ils garderont longtemps.



## **Et maintenant, cap sur 2026 ! L'année du changement ??**

L'association prépare déjà activement la **prochaine saison** avec toujours autant d'envie et d'idées.

Le **loto** fera son grand retour le **31 janvier 2026**, un rendez-vous incontournable pour bien commencer l'année !

Le centre aéré ouvrira ses portes du **6 au 31 juillet 2026**, avec une semaine de camp prévue du 20 au 24 juillet (semaine 3). Les **inscriptions** auront lieu le **lundi 11 mai entre 17h et 20h**.

Et pour accompagner cette nouvelle saison, la **directrice** du centre fera son retour pour une deuxième année consécutive, avec de nouvelles idées et quelques **changements** à venir dans l'organisation et les activités. De quoi continuer à faire évoluer le centre, tout en gardant son esprit familial et chaleureux qui fait son succès depuis tant d'années.

L'ensemble du **bureau** est constitué de Simon Ducat (président), Christophe Pintat (vice-président), Emilie Deparnay (Trésorière), Vanessa Labruyère (secrétaire) ainsi que Elodie Ducat, Adèle Faubourg, Bertrand Deparnay et Stéphane Labruyère (conjoints et membres (très) actifs).



Vous souhaitez, vous aussi, participer à cette belle aventure ?

Rejoignez l'association ou donnez un coup de main lors des prochaines manifestations : chaque aide est la bienvenue !

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux :

Facebook : Centre Aéré De Cumières  
Instagram : centre\_aere\_de\_cumières  
Par mail : [cadc51480@gmail.com](mailto:cadc51480@gmail.com)

# Cumières Jumelage

Cumières - Felino (Italie) - Assesse (Belgique)



**C**hers toutes et tous,

Cette année, nos jumeaux ont été encore une fois bien présents à nos manifestations et ont su mettre en avant notre village.

Lors de la Guinguette des 28 et 29 juin derniers organisée comme de coutume par l'Association « Cumières en Champagne », la Fanfare Sainte Cécile d'Assesse en Belgique nous a fait l'honneur de venir en car avec ses nombreux musiciens pour animer ce grand évènement, ainsi que Sébastien Humbert, Président du Jumelage d'Assesse et de son épouse, Marielle Mercier, Adjointe au maire, ainsi que d'autres amis Belges. Leur présence fut marquée par un accompagnement régulier durant cette fête, ponctuée par un grand concert très écouté et apprécié par tous, le dimanche après-midi, sous le chapiteau qui leur était dédié Place Philippe Martin.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour cette occasion quelques-uns de nos amis Italiens, venus tout droit de Félineo. Nous avons pu ainsi, en présence des représentants des 2 villes et village jumelés, nous retrouver et partager de longs moments d'échanges autour d'une coupe de Champagne. Lors de cette journée, nous avons échangé notamment sur le week-end prévu à Assesse les 9 et 10 août 2025 organisé à l'occasion du 175<sup>ème</sup> anniversaire de ladite Fanfare.

Quelques semaines plus tard, nous nous sommes retrouvés, à quelques-uns de Cumières, accompagnés de notre Maire José Tranchant, au cœur d'un événement à l'ambiance chaleureuse et festive comme savent le faire nos amis Belges.

Accueil, repas, couchage... Tout était parfaitement organisé et soigné. Pas moins de 3 grands orchestres ainsi que la fanfare ont mis en musique cette journée, après une messe et remise de médailles le matin, en présence de personnalités. Un moment fort riche en générosité et convivialité, que je souhaiterais à l'avenir vous faire partager, chers Cumariots.

Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, votre Comité de Jumelage a organisé la Fête des Vendanges le dimanche 5 octobre.



Les festivités ont débuté le matin par le traditionnel « Foulage de Raisin » initié par quelques-uns de nos viticulteurs, au cours duquel les plus jeunes ont pu goûter ce plaisir, tandis que la Fanfare Ste Cécile d'Assesse nous avait déjà rejoint et nous faisait le plaisir de jouer ses morceaux entraînants.

Willy le Magicien était en place et abordait discrètement grands et petits pour les faire participer à des tours toujours aussi énigmatiques et attractifs.



Autour du kiosque, « Cumières d'Autrefois » nous a fait le plaisir d'exposer des photos du village et de certains visages reconnus en pleine activité comme lors des vendanges, des instants d'émotion.

Les artisans de leur côté s'étaient installés dès le matin. Nous avons reçu cette année Carole, productrice de lait de jument, Emmanuel et Florence, apiculteurs, Hortense, créatrice de bijoux, Quentin, tonnelier, Flavie, créatrice de sacs à base de jus de raisin et autres accessoires. Les plus jeunes pouvaient comme l'an passé faire des balades à dos de poney, proposés par l'Ecurie des Minis Poons. La structure gonflable n'a cessé d'accueillir ses fervents adeptes.

Puis vint l'heure du repas à l'issue duquel les transformistes « Lady Maxx » ont égayé l'assemblée en parodiant tout un panel de vedettes à travers des imitations et chansons bien connues de tous. Un grand moment de détente et de franche rigolade.



S'en est suivi un mini concert de la Fanfare Ste Cécile qui clôtra son interprétation par « La Marseillaise », instant solennel.

Tandis que la buvette et la vente de frites et crêpes continuaient de battre leur plein, permettant à nos nombreux visiteurs de faire durer cette journée placée sous le signe des retrouvailles et de la convivialité, le groupe Deambul'Jazz et ses 4 musiciens ont interprété des morceaux de rocks et de blues illustres, pour le plaisir de beaucoup, en bravant quelques caprices de la météo.



La journée s'est terminée comme à son habitude tard le soir, sous la halle, dans une belle ambiance festive.

Cette année encore, « l'Association Cumières Jumelage » a été partenaire du Téléthon 2025 et a reversé intégralement les bénéfices de ses ventes de charcuterie italienne au profit de cette belle cause.

L'année 2026 verra, nous l'espérons vivement, se concrétiser de nouveaux projets, à l'initiative de notre Association, grâce à vous, à votre participation et à votre implication que nous souhaitons cette année plus forte, afin que nous puissions continuer d'exister et de vous proposer de nouveaux événements pour votre plaisir.

Je tiens à ce propos à remercier particulièrement chaque membre du bureau de notre comité de jumelage qui œuvre tout au long de l'année à mes côtés. Une équipe soudée, passionnée et très investie, nous permettant dans la bonne humeur d'inaugurer de nouveaux projets ayant pour objectif de vous distraire et de vous retrouver en toute convivialité.



Nous avons rendez-vous dans un premier temps à la Salle Jacques Guihèneuf le vendredi 6 février 2026 à 18h30 pour notre Assemblée Générale Annuelle, qui sera suivie d'un cocktail dînatoire offert par nos soins. Venez nombreux afin que nous puissions échanger ensemble et nous l'espérons accueillir de nouveaux adhérents.

Si vous êtes suffisamment nombreux à répondre favorablement à notre offre, nous envisageons de partir en car une journée flâner en Belgique pour une visite chez un brasseur, puis un déjeuner au restaurant suivi d'une autre surprise, le samedi 28 mars prochain.

Puis, le samedi 4 juillet, sur la Place Philippe Martin prendra naissance un événement inédit intitulé « Fête de la Bière ou Quand la Bière rencontre le Champagne », avec la participation active de nos jumeaux Belges pour la bière et Italiens pour la charcuterie.

Enfin, la désormais traditionnelle Fête des vendanges se tiendra en ses lieux et place habituels le dimanche 4 octobre 2026 avec au programme d'autres inédits.



Notez bien ces dates importantes sur vos agendas, nous comptons sur vous !!!

Le Comité de Jumelage de Cumières vous présente ses vœux les meilleurs pour cette année 2026, qu'elle vous soit riche en tout ce qui vous importe, avec en prime la santé !



# Les Bobines de Cumières

L'association de couture du village  
créativité et convivialité au rendez-vous

Depuis 5 ans, l'Association de couture de notre village rassemble passionnés et curieux autour d'un même fil conducteur : le plaisir de créer ensemble. Qu'il s'agisse d'apprendre les bases, de perfectionner une technique ou simplement de partager un moment convivial. Chacun y trouve sa place.

Des activités variées : chaque semaine, les membres se retrouvent à la salle des fêtes pour des ateliers pratiques. Au programme : initiation à la couture pour les débutants, projets collectifs pour les plus expérimentés, et même des séances dédiées à la confection de vêtements afin de donner une seconde vie aux tissus. L'Association participe également à la vie du village en réalisant des décorations pour les fêtes locales et en exposant ses créations lors du marché artisanal.



Des témoignages inspirants :

Véronique : Les Bobines, pas de jugement, que de l'entraide et des échanges magnifiques.

Janick : la couture nous rassemble, l'amitié nous inspire.

Luc : je suis allé rencontrer les Bobines par le biais de Patricia et sincèrement j'ai bien aimé l'ambiance très sympathique et le sérieux de leur projet associatif. J'accompagne ma femme et me permets d'aider à faire des choses simples. Les réalisations sont techniquement très surprenantes et je côtoie chaque mercredi des jeunes femmes pleines de talent avec des

moyens simples. Je leur souhaite plus d'adhésions pour l'avenir. Moi j'adhère et j'adore.

Ces ateliers sont surtout l'occasion de transmettre son savoir-faire aux plus jeunes : **« La couture c'est un art qui se partage »**



Les prochains rendez-vous :

- Buvette des 27 au 29 juin 2026 à la fête de Cumières
- Tous les mercredis soir : atelier libre à la salle des fêtes de 18H30 à 20H30

L'association est ouverte à tous, dès 16 ans. La cotisation annuelle est de 20 € et le premier atelier est gratuit pour les nouveaux venus. Pour plus d'informations, contacter Tatiana, Isabelle ou Patricia et par mail à : [lesbobinesdecumieres@gmail.com](mailto:lesbobinesdecumieres@gmail.com)

Conclusion : grâce à l'énergie et à l'enthousiasme de ses membres, l'Association de couture contribue à faire vivre notre village dans la créativité. N'hésitez pas à pousser la porte : une aiguille, un fil et vous voilà embarqués dans une belle aventure collective.

Bureau :

Tatiana BOURGUIGNON-LEDUC – Présidente  
Isabelle DUFOUR – Trésorière  
Patricia GANDON – Secrétaire

# Union locale des Vignerons de Cumières



**B**onjour à toutes et à tous

2025, une année atypique ?

On aurait tendance à dire que 2025 est une nouvelle année atypique vu la vendange encore très précoce.

Cette vendange 2025 fût quand même la 7eme au mois d'Août depuis 20 ans ces vendanges dites atypiques deviennent de plus en plus habituelles ceci ne va t-il pas devenir la norme et notre quotidien d'ici quelques années.

Sur le plan qualitatif, l'année 2025 s'annonce comme un très beau millésime, vu l'équilibre de la teneur en sucre des raisins, et le taux d'acidité plutôt élevé et d'un état sanitaire parfait.

Sur le plan quantitatif, de grosses disparités de rendement se sont révélées tardivement quelques jours seulement avant les premiers coups de sécateurs dues à une grosse différence de poids de grappes entre les vignes précoces et les vignes tardives, conséquence d'une floraison un peu froide pour les secteurs les plus hâtifs et de meilleures conditions pour les secteurs tardifs .

Dans l'ensemble notre commune aura atteint les 9000 Kilos décidés pour l'appellation cette année.

Lors de notre assemblée Générale du mois d'avril un membre du SGV nous a relaté toute l'actualité syndicale du moment mais aussi sur le changement de statut juridique des sections locales passant sous la forme et le nom d'Union Locale, lors de cette

assemblée nous avons accepté d'être l'un des villages pilotes pour expérimenter ce nouveau statut.

Nous avons également organisé nos traditionnels rendez vous, le Réseau Maturité, la Réunion des Dates de Vendanges, mais aussi le Bar à Champagne lors de la Guinguette des Bords de Marne sans oublier , la réfection des Chemins en Cailloux et l'Opération Coteaux Propre merci à toutes les vigneronnes et vigneron qui ont participé à ces manifestations .

Concernant la Flavescence Dorée la pression de cette maladie étant de plus en plus pressante en Champagne notre village est désormais placé en Prospection Obligatoire comme toute l'appellation Champagne.

Vu la bonne implication de l'ensemble des exploitants même s'il en reste encore quelques uns à convaincre, nous avons prospecté 14 secteurs prévus au lieu de 12 merci à toutes et tous malgré tout, nous devons rester très mobilisé afin d'essayer d'éradiquer cette maladie.

Sur le plan de la convivialité nous avons organisé pour la 1<sup>ère</sup> année 2 éditions de l'apéro cumariot rencontrant un grand succès sous une météo généreuse et clémence a chacune d'entre elle et rassemblant plus de 400 personnes et qui seront reconduites cette année. Merci à l'équipe de vigneron pour leur dynamisme et aux cumariots d'être venus à ces soirées conviviales.

Pour finir cette année bien remplie, nous avons décidé de vous présenter l' exposition sur la création du Syndicat Général des Vignerons et ces combats, un moment riche d'enseignement qui a été suivie d'une dégustation de beaujolais nouveau.

En attendant de vous accueillir nombreux à notre prochaine assemblée générale en début d'année.

Le bureau de l'union locale des vigneron de CUMIERES vous souhaite une bonne et heureuse année 2026



# Les Sapeurs Pompiers de Cumières

## Sapeurs-Pompiers Volontaires : un engagement indispensable

Le Centre d'Incendie et de Secours de Cumières Quai de Marne, continue d'assurer, 365 jours par an, les missions de secours et de protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Grâce à l'engagement de ses sapeurs-pompiers volontaires, le centre intervient aussi bien pour les secours d'urgence aux personnes que pour les incendies, les accidents ou encore la protection du village lors des événements locaux.

Comme partout en France, le volontariat est aujourd'hui au cœur des préoccupations.

Le nombre de sapeurs-pompiers volontaires diminue, tandis que les sollicitations opérationnelles restent fortes.

Notre centre n'échappe pas à cette réalité. Afin de maintenir un niveau de disponibilité optimal, nous avons plus que jamais besoin de renforcer nos effectifs.

S'engager comme sapeur-pompier volontaire, c'est choisir une aventure humaine unique :

- servir sa commune et ses habitants ;
- se former à des compétences reconnues ;
- intégrer une équipe soudée, animée par l'entraide et la solidarité ;
- vivre une expérience personnelle et citoyenne enrichissante.



Nous invitons toutes les personnes intéressées — femmes ou hommes, dès 16 ans — à se rapprocher du centre pour obtenir des informations sur les conditions d'engagement, les formations et la vie au sein de l'équipe.

Rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires de Cumières, c'est contribuer directement à la sécurité de notre village.

Pour tout renseignement ou pour échanger autour d'un éventuel engagement, n'hésitez pas à contacter le centre ou à venir nous rencontrer.

Lieutenant Nicolas CRINON

# Cumières d'Autrefois

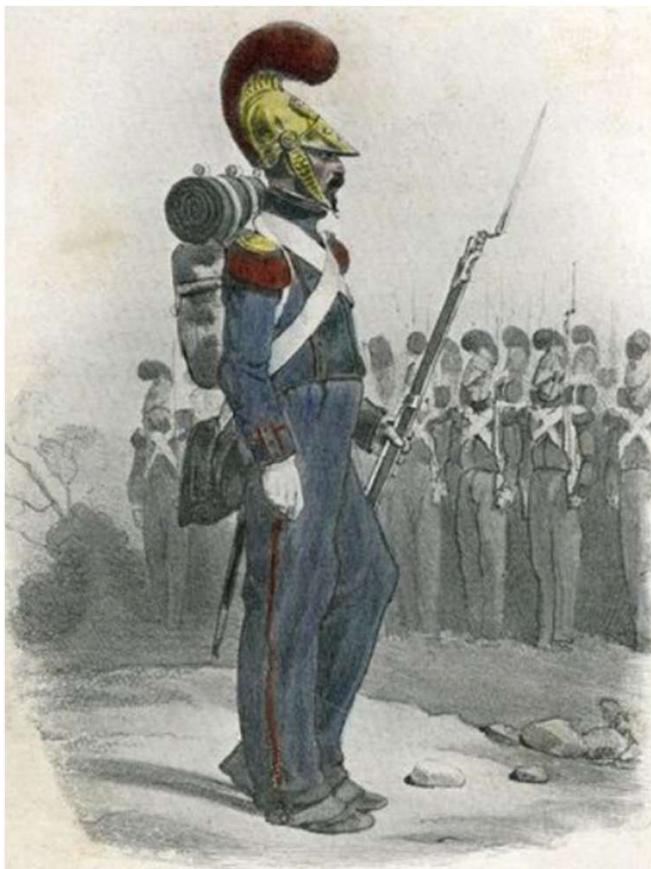


## UNE PAGE D'HISTOIRE...

### 1829 : Création de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Cumières.

**L**a loi du 24 août 1790 votée par la Convention fait obligation aux municipalités de s'équiper en matériels nécessaires pour éteindre les incendies.

C'est en 1829 que la Municipalité de Cumières en rédige officiellement son organisation, on attribue à chaque recruté un grade et une fonction (sapeur-pompier, sapeur, ou pompier).



A l'origine, le sapeur était chargé d'empêcher la propagation du feu à l'aide d'outils « de sape » mis à sa disposition, d'où son nom. A l'aide de haches, pelles, pioches, il creusait, ou il démolissait tout ce qui pouvait contribuer à alimenter le feu à proximité d'un incendie en cours.

Il fallait parfois démolir des constructions entières situées près d'un sinistre.

Le pompier était lui chargé de manœuvrer les pompes à eau utilisées pour lutter contre le feu.

De nos jours, les termes sapeur et pompier ont fusionné pour n'en former qu'un seul.

En 1829, Cumières compte 1087 habitants, les effectifs des sapeurs pompiers locaux représentent donc plus de 6 % de la population. En voici la liste officielle :

#### SAPEURS-POMPIERS :

- 1- GEOFFROY-BAUDY, capitaine
- 2- GOSSET Alexis, lieutenant
- 3- POITTEVIN-LANGLOIS, sous-lieutenant
- 4- DEVAUX, adjudant
- 5- GOSSET-VINCELET, porte-drapeau
- 6- LABESTE Victor, officier payeur
- 7- LEFEVRE-PETIT, tambour-major
- 8- LANDRAGIN-SUISSE, sergent-major
- 9- NARAT Léopold, sergent
- 10- MARTIN-LELARGE, sergent
- 11- LENIQUE Alphonse, fourrier
- 12- ROBERT-VATEL, caporal
- 13- GODART Henri, caporal
- 14- JACQUINET Louis, caporal
- 15- STINLET, caporal

#### SAPEURS :

- 16- BONVALET-GODART, sergent
- 17- AUTIER Pierre, sapeur
- 18- BROCHET Alexandre, sapeur
- 19- HERMANT, sapeur
- 20- VATEL Rémi, sapeur
- 21- MADÉMY, sapeur
- 22- GODMÉ-CHEVALIER, sapeur
- 23- SUISSE-HARDY, sapeur
- 24- GEOFFROY Jacques Rémy, sapeur

POMPIERS :

- 25- LAMBIN-CIRET, pompier
- 26- BOISSIMON Remi, pompier
- 27- CHAVANAT Louis, pompier
- 28- LELARGE-PARJOIS, pompier
- 29- LEFEVRE Adolphe, pompier
- 30- BOBAN-GUÉLARD, pompier (rayé contrôle)  
remplacé par Hyppolite BOISSIMON
- 31- MARTIN-ALEXANDRE, pompier
- 32- GODARD-GENONVILLE, pompier
- 33- MOREAU Etienne, pompier
- 34- SUISSE Charles, pompier
- 35- LOUIS-GOSSET, pompier
- 36- LANDRAGIN-GEOFFROY, pompier
- 37- SÉJOURNÉ Charles, pompier
- 38- POITTEVIN-LEFEVRE, pompier (passé fourrier)
- 39- GUILLAUME Jean, pompier
- 40- PRIOUX-GODMÉ, pompier (passé caporal)
- 41- DESMARTIN-CRÉPOT, pompier
- 42- GEOFFROY-TROUCAT, pompier
- 43- HUSSON Jean-Baptiste (ainé), pompier
- 44- LOCRET André, pompier
- 45- LOCRET Frédéric, pompier
- 46- HUSSON Jean-Baptiste(jeune), pompier
- 47- GEOFFROY-GUYOT, pompier
- 48- PARÉ Léonard, pompier
- 49- VATEL Louis, pompier
- 50- POMMELET-CIRET (fils), pompier
- 51- LANGLOIS Xavier, pompier
- 52- CHARLEMAGNE-GÉNONVILLE, pompier
- 53- GEOFFROY-POITTEVIN, pompier
- 54- DURANT-CHOQUE, pompier
- 55- LOCRET-PÉROT, pompier
- 56- ARNOULT-GÉNONVILLE, pompier
- 57- LAVAL Joseph (père), tambour
- 58- LAVAL Joseph (fils), tambour
- 59- GODMÉ Jean-Louis, tambour
- 60- LÉNIQUE-LEFEVRE
- 61- LEFEVRE Gabriel (fils)
- 62- SAUCOURT Sinice
- 63- COULON (fils)
- 64- BRAZIER

Les pompiers et sapeurs étaient tous dotés d'un fusil et d'une giberne (petite sacoche pour ranger les munitions), car leur mission était aussi d'assurer le maintien de la sécurité

publique à cette époque. Ces équipements qui leur étaient confiés devaient être rigoureusement entretenus par leurs soins. Ils recevaient également un habit (uniforme), un casque et un sabre, ainsi qu'une caisse (tambour) pour les musiciens.

La Compagnie de Cumières comprenait les divisions suivantes :

- 1- Le tambour-major, le sergent-major, le fourrier.
- 2- Un groupe de neuf sapeurs.
- 3 - Le 1er peloton comprenant deux sections de neuf hommes.
- 4- Le 2<sup>e</sup> peloton comprenant deux sections de neuf hommes.
- 5- Les trois tambours.

Extrait du règlement :

La pompe à incendie de la commune de Cumières, ainsi que ses agrès sera déposée dans la remise appartenant à Mr de Sauville (Maire), qu'il loue à cette fin, et les boyaux, après la manœuvre seront soigneusement étendus avant d'être déposés dans le lieu qui leur est destiné.

Le sergent-major de la compagnie sera tenu de faire une manœuvre le premier dimanche de chaque mois, excepté du 15 novembre au 15 mars à cause du gel qui pourrait occasionner la rupture de quelques pièces de la pompe.

La réunion des pompiers pour l'exercice de la pompe sera annoncée à l'avance par le tambour de la dite compagnie qui en recevra l'ordre du maire ou du sergent-major, et aucun pompier ne pourra se dispenser de se rendre à la manœuvre sans des motifs légitimes.

La pompe à incendie sera soigneusement entretenue, ainsi que ses agrès, pour cela, le sergent-major sera chargé d'en faire le contrôle une fois par mois afin de s'assurer qu'ils sont en bon état, et dans le cas contraire, donner l'ordre d'y faire les réparations nécessaires.

Les frais d'entretien de la pompe et de ses agrès ainsi que ceux que pourra exiger le service seront arrêtés par le maire sur mémoire visé par le chef de corps et acquittés de la même manière que les autres dépenses municipales. Le conseil municipal votera chaque année au budget de la commune la somme qui sera reconnue nécessaire pour le paiement de ces frais.

Dès le premier signal qui annoncera un incendie, soit dans cette commune, soit dans une commune voisine, la Compagnie de pompiers se réunira sans délai sous les ordres de ses chefs pour voler au secours des malheureuses victimes, et aucun individu autre que les pompiers ne pourra se

permettre, et être autorisé, même par les chefs du Corps, à diriger la pompe, lors de la manœuvre pour l'extinction de l'incendie. permettre, et être autorisé, même par les chefs du Corps, à diriger la pompe, lors de la manœuvre pour l'extinction de l'incendie.

Le présent arrêté sera transmis à Mr le Préfet, pour être soumis à son approbation s'il y a lieu, et recevoir son exécution. Fait à la mairie de Cumières, le 8 mai 1830.

Une charpente de manœuvre avait été installée sur le Jard, sur le bord de Marne, pour les différents exercices des pompiers. Cette charpente a disparue au cours de la guerre de 1914.



Sources : archives municipales

Hervé LEMARCHAND

# Fanfare Municipale de Cumières



C'est avec une certaine fierté que la batterie fanfare joue ses nouveaux morceaux :

- "Steph marches"
- "Boléro militaire"
- "Volcania"

Notre assemblée générale s'est déroulée le 7 juillet 2025 .

Les répétitions du lundi soir apportent une dynamique et un réel désir de bien faire.

Le public étant nombreux lors de nos défilés, nous tenons à transmettre notre savoir-faire.



Nous sommes enthousiastes face à un public content et ouvert à la discussion. Que nos défilés soient toujours aussi rythmés !

Nos projets sont encore nombreux et quelques défis seront peut-être difficiles à surmonter mais nous ferons de notre mieux.

Je remercie tous les musiciens:

- les clairons : Christian - Jeremy - Jonas
- les cors : Patrick - Mathieu
- les trompettes : Jean-claude - Demis - Bertrand
- les tambours : Bertrand - Romain
- la grosse caisse : Chantal



Merci à Jérôme d'avoir porté notre bannière au défilé du 11 novembre.

Très bonne année musicale 2026.

Le Président, Ludovic DESCARRIER



# Cumières en Champagne



## ANNEE 2025

L'assemblée Générale de l'association s'est déroulée le 5 MARS 2025, à la salle des Fêtes de Cumières, et nous remercions les présents.

Nous avons organisé notre 6<sup>ème</sup> guinguette en bords de Marne les 28 et 29 juin 2025.



Nous tenons à remercier chaleureusement les bénévoles, les vignerons qui ont assuré l'installation et le démontage, les pompiers de Cumières, le club Alphonse Poittevin ainsi que nos sponsors, sans oublier Assesse et sa fanfare, quelques amis de Féline, les groupes musicaux (Bombos Emigrantes, New millénaire, Coco et Laurent, le groupe Présence), les danseurs d'autrefois, les voitures anciennes, les peintres, et nos annonceurs.



Le soleil était présent, mais malheureusement, nous n'avons pas accueilli autant de participants que les guinguettes précédentes, les participants costumés étaient peu nombreux, nos menus peut-être mal adaptés à la saison et la chaleur, et la vente des capsules est assez faible.

Le bilan de cette fête est mitigé, nous comptons donc sur votre mobilisation, et vous donnons rendez-vous le mardi 21 avril 2026 à 18 h 30 à la Salle des Fêtes de Cumières, pour notre assemblée générale.

Conscients qu'il faut certainement apporter des nouveautés, une dynamique, mieux communiquer, amener des idées originales, c'est pourquoi nous espérons que des bonnes volontés viendront nous rejoindre pour apporter du sang neuf, de nouvelles idées et permettre à notre village de vivre d'autres futures guinguettes.

A noter dans vos agendas, le repas du Dimanche au bord de l'eau, qui aura lieu le dimanche 26 juillet sous la Halle, place Philippe Martin.

En tant que présidente de l'association Cumières en Champagne, je tiens à remercier les membres du bureau, pour leur soutien et leur bonne humeur lors de nos réunions de Bureau !

L'association Cumières en Champagne vous souhaite une bonne Année 2026 !

La Présidente, Catherine BRULÉ-VADIN

# Association des Têtes Blanches

## Club Alphonse Poittevin



L'année 2025 se termine par notre traditionnel repas de Noël, une nouvelle journée chaleureuse qui nous rassemble dans la bonne humeur, mais commençons par le début de l'année :

En janvier nous avons fêté les rois et partagé la galette, Anne-Marie, Léon, Nadège et Patrick ont trouvé les fèves.



En janvier aussi, quelques personnes ont assisté à une pièce de théâtre à Montmirail.

En février, matinée publicitaire avec RS Distribution suivi d'un repas et l'après midi visite du Musée Piquart à Epernay.

En mai, la sortie annuelle du club avec le matin Distillerie Guillon à Louvois, le midi déjeuner au lycée Gustave Eiffel et l'après-midi visite au Phare de Verzenay.

En juin, le repas de l'amitié sous la Halle, après-midi : pétanque, jeux divers. Une vingtaine de personnes ont participé à un voyage de 5 jours en Bourgogne avec les transports Bardy.

En septembre, sortie d'une journée dans l'Yonne : nous avons visité une fabrique de saumon fumé, l'Abbaye de Pontigny et les caves bourguignonnes d'un viticulteur.

Les Soirées estivales rencontrent toujours le même succès de mai à septembre et cette année, à la demande de plusieurs membres du club, d'octobre à avril, nous faisons un repas le jeudi midi, une fois par mois.

Nous continuons de nous réunir tous les jeudis de 14h à 18h, balades, jeux divers, pétanque suivant le temps et un vendredi par mois Art Floral avec Eglantine d'Epernay.

Un voyage est prévu du 1er au 5 juin 2026 à Rocamadour avec les Transports Bardy, ce voyage est ouvert à tous et il est encore temps de s'inscrire.

Bonne Année 2026 à tous

Le Bureau



## ANIMATIONS ET EVENEMENTS

Dans le rétro de 2025

### Le repas des aînés

Le 22 mars 2025 s'est tenu le traditionnel Repas des anciens de notre commune, un rendez-vous toujours très attendu et apprécié.



Cette année encore, notre traiteur habituel a régaler l'assemblée avec un menu savoureux qui a fait l'unanimité. Les convives ont pu profiter d'un repas préparé avec soin et servi dans une ambiance conviviale.

L'après-midi a été animé par le Professeur T, mentaliste de talent, qui a su captiver son public avec ses numéros surprenants et interactifs. Ses performances ont émerveillé et amusé les participants, ajoutant une touche de magie et de bonne humeur à cette rencontre.

Cet événement a été, pour tous, un moment de partage et de convivialité, favorisant les échanges et permettant à chacun de passer un agréable moment en compagnie de voisins et d'amis.

Nous remercions l'ensemble des participants pour leur présence et leur bonne humeur. Nous passons le relais au futur conseil municipal pour la prochaine édition.

### Les cérémonies du 08 mai et du 11 novembre

À l'occasion des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, les Cumariots se sont rassemblés pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

À chaque date, un défilé mené par la municipalité a parcouru les rues du village, accompagné des sapeurs-pompiers, de la Batterie Fanfare de Cumières et des habitants présents pour ces cérémonies du souvenir. Au monument aux morts, un temps de recueillement a réuni habitants et élus, suivi du dépôt de gerbe et de la traditionnelle minute de silence.

Ces instants empreints d'émotion ont rappelé l'importance de transmettre et de préserver le devoir de mémoire.

La cérémonie s'est conclue autour du vin d'honneur offert par la municipalité, permettant à chacun de se retrouver et d'échanger dans une atmosphère conviviale.



# Fête patronale des 21, 22 & 23 juin 2025

Une fois de plus, notre village a vibré au rythme de la traditionnelle fête patronale, rendez-vous incontournable qui marque chaque année le début de l'été. Durant trois jours, habitants, familles et visiteurs ont profité d'un beau programme mêlant traditions, animations et moments festifs.

## Mardi 17 juin :

Les préparatifs du Feu de la Saint-Jean, l'une des coutumes phares de notre fête patronale, ont débuté par la coupe de la perche. Bénévoles, élus et habitants se sont réunis pour choisir l'arbre destiné à devenir le mât du bûcher. Dans une ambiance conviviale, la perche a ensuite été acheminée jusqu'au Gaure, lieu où l'événement se déroule chaque année.



## Samedi 21 juin :

Le samedi, selon la tradition du village, les jeunes Cumariots ont assisté les élus municipaux pour la collecte du bois nécessaire au feu devant les habitations et le chargement des camions.

Les festivités ont été lancées par la municipalité à 22H avec la retraite aux flambeaux, suivie de la descente illuminée des porteurs de torches. L'emblématique feu de la Saint-Jean a ensuite rassemblé petits et grands avant de laisser place à un superbe feu d'artifice.



La soirée s'est poursuivie avec un bal populaire, offrant à tous l'occasion de partager un moment festif. Tout au long de la journée, les attractions foraines et la buvette, tenue cette année par le centre aéré, ont animé le village.

## Dimanche 22 juin :

Le dimanche a débuté par la cérémonie officielle au monument aux morts, avec dépôt de gerbe, en présence des élus, des forains, des Sapeurs Pompiers et de la Batterie-fanfare de Cumières, des associations et de nombreux habitants. Les loisirs forains et la buvette ont ensuite rythmé l'après-midi, attirant un large public.

## Lundi 23 juin :

Le lundi a été marqué par la remise des récompenses aux enfants des écoles sur la Place Philippe Martin, un moment toujours apprécié. En fin de journée, la fanfare de Fleury-la-Rivière a donné un concert sur le kiosque, apportant une belle touche musicale à cette dernière journée. Activités foraines et buvette ont une nouvelle fois animé le village pour clôturer cette édition 2025.

La municipalité remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête patronale.



## Les 13 & 14 juillet

Les festivités du 13 et 14 juillet ont rassemblé de nombreux Cumariots autour d'un programme varié proposé par la municipalité et les associations du village.

**Dimanche 13 juillet**, les animations ont débuté avec la buvette et la restauration rapide assurées par le centre aéré de Cumières.

En soirée, la retraite aux flambeaux a traversé le village avant de conduire les participants jusqu'au lieu dit Le Gaure pour admirer un feu d'artifice haut en couleurs.



La soirée s'est ensuite prolongée place Philippe MARTIN avec un bal populaire, réunissant petits et grands dans une ambiance festive.

**Lundi 14 juillet**, la journée a débuté par un concours de pêche ouvert aux adultes et s'est poursuivie par la remise des lots.

La commémoration officielle du 14 juillet a ensuite rassemblé élus et habitants autour du défilé, du dépôt de gerbe et du traditionnel vin d'honneur.



Un pique-nique a ensuite été partagé avant de laisser place aux animations de l'après-midi : L'association Les Bobines de Cumières proposait des broderies personnalisées en direct, tandis que l'association La Boule de Cumières organisait un concours de pétanque.

La commune a perpétué ses animations habituelles en proposant divers jeux. Des structures gonflables ont également été mises à disposition par le centre aéré pour le plus grand plaisir des enfants, qui ont terminé l'après-midi par un goûter offert par la municipalité.





# AGENDA 2026

## Dates à retenir

**09 JANVIER**

Cérémonie des vœux du Maire

**22 JANVIER**

Fête de Saint Vincent organisée par la Confrérie Saint Vincent

**31 JANVIER**

Loto organisé par le Centre Aéré de Cumières

**27 MARS**

Carnaval des écoles

**11-12 AVRIL**

Marché des créateurs et concert

**07 JUIN**

Brocante organisée par les Écoles

**27-28-29 JUIN**

Fête Patronale

**13-14 JUILLET**

Fête Nationale

**10 OCTOBRE**

Soirée organisée par le Centre Aéré de Cumières

**28 NOVEMBRE**

TELETHON

**12-13 DECEMBRE**

Marché de Noël organisé par Cumières mon Ecole mon village

José TRANCHANT et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des voeux

**LE VENDREDI 09 JANVIER À 18H30**

Salle des Fêtes Jacques Guihéneuf

Merci de bien vouloir confirmer votre présence auprès du secrétariat de Mairie  
79 rue de l'Hôtel-de-Ville 51480 CUMIÈRES - 03 26 55 32 07 - mairiecumieres@orange.fr



# ETAT CIVIL



## NAISSANCES :

Albane COOPMANN	06.02.2025
Suzanne COOPMANN	06.02.2025
Victoire PANFILI ZACHARJUSZ	01.04.2025
Maïwenne FOURRIER DUFOUR	11.11.2025
Séléna PASCUAL-MONTERO	28.11.2025



## MARIAGES :

Florentin GARNIER et Mathilde DUFOUR	15.03.2025
Timothée DE SAINT MARTIN et Judicaëlle REVOLTE	05.07.2025
Vincent DENOIS et Sylvie JALLOT	27.09.2025
Valentin POUSSIN et Manon NOWAK	25.10.2025



## DÉCÈS :

Clément VILNET	23 01 2025
Marie MUSQUAR née SUISSE	20.02.2025
Georges COMMESNIL	12.04.2025
Michel COLLARD	13.04.2025
Josiane CORVISIER née JACQUESSON	15.05.2025
Yolande HOFF née ROBERT	20 05 2025
Marguerite COLLIN	26 05 2025
Claude TEXIER	01 06 2025
Maryse COPREAU	02.07.2025
Manuel AGNES	20.07.2025
Eric DESBAN	24.07.2025
Joëlle HARROIS née PIAT	06.10.2025



## INFOS PRATIQUES

### Site internet communal



Plus moderne, plus ergonomique et résolument pensé pour faciliter la vie des Cumariots, notre nouveau site fait peau neuve. Navigation intuitive, informations mises en valeur et actualités toujours à portée de main : tout a été repensé pour vous offrir une expérience plus fluide et plus agréable.

Rendez-vous en ligne sur :

[www.mairiecumieres.fr](http://www.mairiecumieres.fr)

### Élections

Inscriptions possibles sur :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Urbanisme

Les dossiers d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, etc.) sont disponibles :

- En mairie
- En ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Pour tout projet, pensez à vous renseigner avant le début des travaux.

### Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans la Marne

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

- de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 en semaine
- de 9h à 12h et de 14h30 à 19h00 le samedi
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

### Déjections canines



Les promenades avec nos compagnons à quatre pattes sont des moments de plaisir.

Pour qu'ils le restent pour chacun, il est important de rappeler que laisser des déjections canines sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts ou les aires de jeux est strictement interdit.

⚠ Ramasser les crottes de son chien est une obligation légale, dont le non-respect est passible d'une amende.

Au-delà de la sanction, il s'agit avant tout d'un geste de civisme et de respect envers les autres. **Ramasser, c'est respecter !**



## espace sans tabac

ICI, ON RESPIRE MIEUX

**À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2025, IL EST INTERDIT DE FUMER DANS PLUSIEURS LIEUX EXTÉRIEURS PUBLICS :**

- Parcs et jardins
- Plages
- Abords des écoles, stades et établissements sportifs, bibliothèques

La majorité des lieux susceptibles d'accueillir des enfants seront sans tabac.

**POURQUOI CETTE MESURE ?**

- Pour protéger les enfants de la fumée
- Pour dénormaliser le tabac dans les lieux du quotidien
- Pour préserver l'environnement

 Une nouvelle signalétique « Espace sans tabac » vous aide à repérer ces lieux protégés.  
Elle est identifiable par un pictogramme rouge et bleu, clair et visible.

Le tabac n'a pas sa place là où l'on joue, apprend, respire.  
Ensemble, créons des lieux plus sains pour toutes et tous.  
Pour en savoir plus sur les espaces sans tabac, rendez-vous sur [sante.gouv.fr](http://sante.gouv.fr).  
Besoin d'aide pour arrêter de fumer ? Ça se passe sur [TABAC-INFO-SERVICE.FR](http://TABAC-INFO-SERVICE.FR) ou au 3989

**D**epuis le 1er juillet 2025, plusieurs lieux publics extérieurs de la commune sont déclarés **Espaces Sans Tabac**.

Il est désormais interdit d'y fumer pour protéger la santé de tous, et en particulier celle des enfants. Les zones concernées sont :

- Plateau éducatif rue Henri Martin, jardin des écoles, city stade, terrain de foot, jeux pour enfants Place Philippe Martin
- Abords des écoles, de la garderie municipale et de la mairie

Cette mesure protège les plus jeunes, dénormalise le tabac dans les lieux du quotidien et préserve l'environnement en limitant les mégots.

Une nouvelle signalétique, claire et visible, permet d'identifier facilement ces espaces protégés.

Plus d'informations : [sante.gouv.fr](http://sante.gouv.fr)

**BIENTÔT 16 ANS ?  
PENSEZ AU RECENSEMENT**



**OBLIGATION LÉGALE**

Toutes les informations ici



**POUR QUI ?**  
Tous les Français âgés de 16 ans

**POUR QUOI ?**  
Grâce au recensement :  

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

**COMMENT ?**  
Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**POURSUIVEZ VOTRE ENGAGEMENT SUR DÉFENSE+**



juillet 2025 - Réalisation SAICOM - Photo: Adobe Stock • Impression SCA

**À** 16 ans, chaque jeune doit se faire recenser en mairie ou en ligne.

Cette démarche permet d'obtenir l'attestation nécessaire pour s'inscrire aux examens, au permis de conduire et à certains concours.

Elle conduit ensuite à la convocation pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

À prévoir :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Adresse mail

RDV en Mairie ou sur [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)

# Elections municipales 2026

## Le mode de scrutin change dans notre commune

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. À cette occasion, vous désignerez les conseillers municipaux en votant, pour la première fois, pour une liste bloquée de candidats.

### Pour qui vote-t-on lors de ces élections ?

**Vous élirez les conseillers municipaux.**

Puis, lors de sa première réunion, le conseil municipal élira le maire ou des adjoints.

À l'issue de cette réunion, vous connaîtrez également les conseillers communautaires qui représenteront la commune au sein de l'intercommunalité.

En effet, les conseillers communautaires seront les membres du conseil municipal dans « l'ordre du tableau », c'est-à-dire, le maire et, en fonction du nombre de sièges dont dispose la commune au sein de la communauté, le 1<sup>er</sup> adjoint, le 2<sup>ème</sup> adjoint, et ainsi de suite...

### Pour que votre vote compte...



#### Le panachage est interdit !

Deux règles simples à respecter :

- ✓ **Un seul bulletin dans l'enveloppe**
- ✓ **Ne rien inscrire sur le bulletin** : les listes sont bloquées, il est impossible de les modifier

**Le non-respect de ces deux règles entraînerait la nullité du bulletin.**

Vous devez absolument proscrire (liste non-exhaustive) :

- ✓ L'ajout ou le retrait d'un nom sur la liste
- ✓ L'apposition de signes divers (croix, ronds, tirets...)
- ✓ Le pliage spécifique, froissement, déchirure, coupure ou perforation
- ✓ L'insertion d'un bulletin de vote accompagné d'un autre papier ou objet
- ✓ L'insertion d'un bulletin plié dans une enveloppe elle-même placée dans l'enveloppe du scrutin



Donc, je prends les bulletins, je vais dans l'isoloir, j'insère un bulletin dans l'enveloppe, je glisse l'enveloppe dans l'urne,...

Et le stylo, c'est seulement pour signer la liste d'émargement !

Attention, les bulletins de vote peuvent comprendre un peu moins, voire un peu plus de candidats qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

→ Cela ne change rien sur l'interdiction du panachage : si vous choisissez de placer dans l'enveloppe un bulletin comprenant moins de noms que le nombre de conseillers à élire, vous ne pourrez pas le « compléter » en ajoutant des noms ou un autre bulletin de vote.

→ Si vous choisissez un bulletin comprenant plus de candidats que de sièges à pourvoir, sachez que ces candidats sont des « **candidats supplémentaires** ». Ils ne seront pas déclarés élus au soir de l'élection municipale, mais constitueront un vivier et pourraient ultérieurement être appelés à siéger au conseil municipal en cas de démissions ou de décès de conseillers en cours de mandat.

### Le mode de scrutin

Les conseillers municipaux seront élus selon le scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire.

- ✓ **1 bulletin = 1 voix** : les suffrages sont décomptés par liste
- ✓ Il y aura un seul tour si une liste obtient plus de 50 % des voix = **MAJORITÉ ABSOLUE**

Dans ce cas, cette liste remporte la moitié des sièges à pourvoir = **PRIME MAJORITYAIRE**.

L'autre moitié est ensuite répartie entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) ayant obtenu au moins 5% des suffrages = **RÉPARTITION A LA PROPORTIONNELLE**.

En cas de second tour, seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages au premier tour pourront se représenter. À l'issue du vote, la liste obtenant le plus de suffrages remporte la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie selon les mêmes modalités qu'au premier tour.

### Un préalable indispensable : l'inscription sur la liste électorale !

Pour pouvoir voter lors des municipales 2026, il est indispensable que vous soyez inscrits sur la liste électorale de votre commune. Pour les jeunes de 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, l'inscription est automatique.

En dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire :

- en mairie **avant le 6 février 2026**
- ou sur Internet ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) **avant le 4 février 2026**

### ANTICIPEZ !

L'inscription peut être demandée dans notre commune, sous réserve de produire les justificatifs nécessaires, si :

- ✓ Vous y avez votre domicile (ou votre résidence effective et continue depuis au moins 6 mois)
- ✓ Vous avez moins de 26 ans et votre ou vos parents ont leur domicile ou résidence dans la commune
- ✓ Vous y êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans
- ✓ Vous y êtes, depuis 2 ans sans interruption, gérant d'une société figurant au rôle
- ✓ Vous y êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public

### Êtes-vous bien inscrit ?

Pour le savoir, vous pouvez contacter la mairie ou vérifier directement votre situation électorale sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) en consultant la fiche « Liste électorale, bureau de vote... : comment vérifier son inscription ? »

## DATURA : ATTENTION DANGER !

**Le datura** est une espèce végétale originaire du Mexique et du sud-ouest des États-Unis, qui a été introduite en Europe au XVIIème siècle. **La plante pousse spontanément dans divers milieux.** Elle peut ainsi être retrouvée dans les prairies, zones abandonnées, décombres, friches, bords de routes/chemins... Aujourd'hui répandu en France, elle est avant tout considérée comme une mauvaise herbe dans les champs cultivés.

Le datura, de la même famille que les tomates, est connu pour la production de substances toxiques (alcaloïdes) qui sont présentes dans toutes les parties de la plante, en quantité variables (feuilles, fleurs et graines). **En cas d'ingestion, les symptômes apparaissent très rapidement**, en quelques heures. Leur gravité dépend de la quantité de substances toxiques ingérée, mais l'intoxication peut être mortelle. Elle peut être particulièrement sévère chez l'enfant.

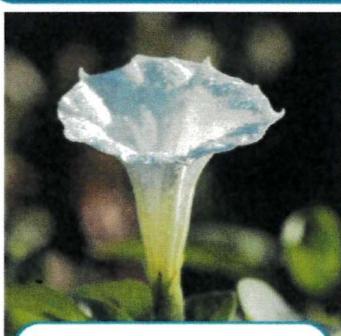
**C'est donc une plante毒ique et envahissante.**

Parmi les différentes espèces existantes, le datura stramoine fait partie de celles que l'on retrouve le plus en Grand Est.

### Comment reconnaître le datura stramoine ?

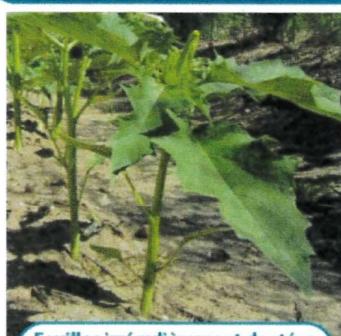
Le datura stramoine est une plante luxuriante pouvant mesurer généralement entre 30 cm et 2 m de haut.

**Fleur**



Fleurs blanches ou parfois violettes, en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm de long.

**Feuille**



Feuilles irrégulièrement dentées avec un long pétiole dégageant une odeur désagréable lorsqu'on les froisse.

**Fruit**



Fruits en capsules épineuses de la taille d'une noix.

## Comment agir ?

La lutte contre le datura stramoine est nécessaire car **c'est une plante toxique et envahissante**. Elle peut être consommée accidentellement et provoquer d'importantes intoxications.

- En cas de présence dans votre jardin, il est conseillé **d'arracher la plante, impérativement muni de gants**, avant l'apparition des graines. Si des graines sont présentes, il vaut mieux ne rien faire, pour éviter de disséminer la plante.
- Si elle est observée dans un lieu public (sentier, rond-point, ...), **il est recommandé de prévenir la commune.**

## Les daturas toujours en vente libre

Les daturas représentent un genre de plantes bien connu pour leurs **fleurs majestueuses en forme de trompettes**. Malgré une **toxicité connue**, des espèces horticoles sont cultivées et ornent malheureusement parfois certains **espaces verts et jardins d'amateurs**, voire s'en échappent.

Elles sont toujours **vendues en jardinerie**s et depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les distributeurs ou vendeurs de végétaux sont obligés d'informer les acquéreurs sur la susceptibilité de ces plantes vivantes de porter atteinte à la santé humaine.

Pour plus d'informations : [cliquez ici](#)

En cas de doute sur l'identification, vous pouvez également **signaler sa présence** en adressant une photo avec la localisation de la plante à [eesh@fredon-grandest.fr](mailto:eesh@fredon-grandest.fr).

Un technicien vous confirmera l'espèce et la prise en compte de votre signalement.

## Aller plus loin

Pour plus d'information sur l'Ambroisie, notamment au sujet des moyens de lutte :

<p><b>FREDON</b> GRAND EST</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FREDON Grand Est : <a href="http://www.fredon.fr/grand-est/">www.fredon.fr/grand-est/</a></li> <li>• Contact par mail : <a href="mailto:ambroisie@fredon-grandest.fr">ambroisie@fredon-grandest.fr</a></li> </ul>
<p>OBSERVATOIRE DES AMBROISIES <small>LE SERVICE DE L'INSTITUT DES SCIENCES ET DES AMBROISIES</small></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'observatoire national des ambroisies : <a href="https://ambroisie-risque.info/">https://ambroisie-risque.info/</a></li> </ul>
<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <small>Liberté Égalité Fraternité</small></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Agence Régionale de Santé Grand Est : <a href="https://www.grand-est.ars.sante.fr/datura">https://www.grand-est.ars.sante.fr/datura</a></li> </ul>

# Berce du Caucase

(*Heracleum mantegazzianum*, Sommier & Levier, 1895)



## PROVENANCE

La berce du Caucase est originaire de la région du Caucase, se situant sur les territoires de Russie, de Géorgie et d'Azerbaïdjan.



## TYPE D'INTRODUCTION

Elle a été introduite volontairement par l'Homme au XIXème siècle pour ses qualités ornementales et s'est échappée des parcs et jardins où elle a été plantée initialement.



## SITUATION EN FRANCE

L'espèce est présente dans le Nord et l'Est du territoire et s'avère particulièrement abondante dans les Alpes et les Hauts-de-France. Elle a été placée sur la liste des Espèces Exotiques Envahissantes préoccupantes par l'Union Européenne en 2017.



## QUEL IMPACT SUR LA SANTÉ ?

La berce du Caucase représente un risque sanitaire grave. En effet, le contact avec la sève de la plante peut provoquer des brûlures pouvant aller jusqu'au 2<sup>ème</sup> degré. Cette réaction est due à la présence de substances photosensibles (des furocoumarines) dans la sève de la plante qui réagissent lors d'une exposition à la lumière.

## QUELLES PERSONNES SENSIBLES ?

Tout le monde est sensible à la sève de cette plante. Cependant, les personnes les plus exposées sont les agents de terrain, qui se retrouvent parfois confrontés directement à la gestion de cette plante sans avoir les informations ou l'équipement de protection nécessaires, et les enfants, tentés d'utiliser les grandes tiges creuses comme sarbacane, longue-vue...

## QUELLE GESTION POUR ÉVITER SA PROLIFÉRATION ?

Lorsque la présence de la plante est soupçonnée, un signalement auprès de FREDON Grand Est permettra de confirmer l'espèce et de connaître les consignes de gestion. Une gestion adaptée doit alors être réalisée en prenant toutes les précautions nécessaires. En effet, toute intervention sur la plante doit être effectuée en protégeant toutes les parties du corps, sans oublier le visage. Après intervention, les outils doivent être bien rincés à l'eau. Les équipements de protection, selon leur nature, seront également lavés ou jetés. En cas de contact avec la sève, rincez abondamment à l'eau claire et consultez rapidement un médecin ou le centre antipoison le plus proche.

## DONNÉES CHIFFRÉES

**358**

cas de phytodermatites répertoriés en France entre 2009 et 2015 (ANSES)

**1.000.000**

d'euros de coût sanitaire en Allemagne par an (Reinhardt et al., 2003)

### > Sur de petites surfaces

La gestion de plants en petit nombre (berce isolée ou massif de moins de 50 individus) peut se faire par arrachage de la plante, ou coupe de celle-ci sous le collet. L'idéal est de végétaliser la zone avec un couvert végétal dense après gestion de la berce, pour empêcher sa repousse.

### > Sur de grandes surfaces

Sur des massifs comprenant plus de 50 individus, la gestion manuelle devient plus laborieuse et chronophage. Il faut alors réaliser une fauche répétée pour épurer la plante, soit mécaniquement, soit par pâturage en début de végétation par des animaux à peau pigmentée.

### > Empêcher la dissémination

Pour limiter la propagation de l'espèce, il faut éviter la production de graines, en coupant les ombelles. Le transport de terre d'une zone contaminée est à proscrire. Les racines coupées doivent être évacuées pour une incinération.



Action pilotée par FREDON Grand Est avec l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement III



**FREDON**  
GRAND EST

Alsace  
6, Rte de Bergheim  
67600 SÉLESTAT  
03 88 82 18 07

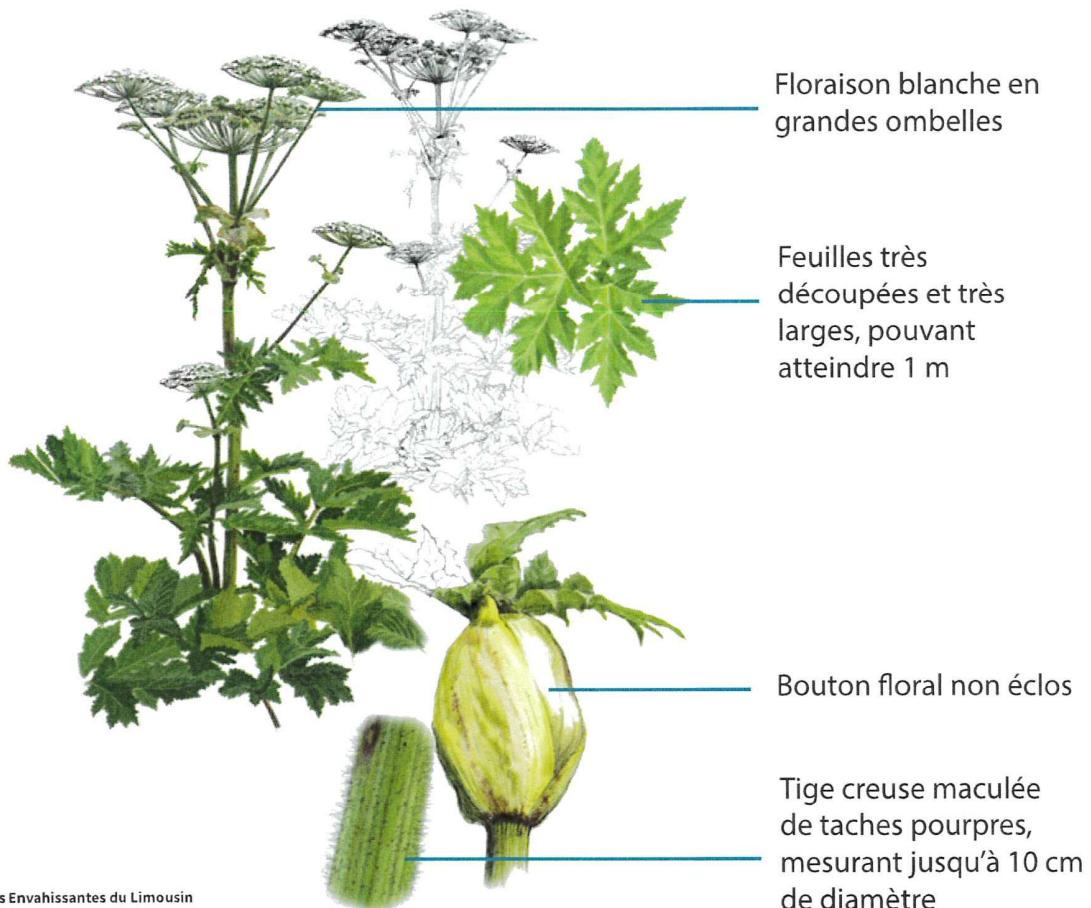
Champagne-Ardenne  
2, Espl. Roland Garros  
51100 REIMS  
03 26 77 36 70

Lorraine  
Domaine de Pixérécourt  
54220 MALZÉVILLE  
03 83 33 86 70

# Berce du Caucase

(*Heracleum mantegazzianum*, Sommier & Levier, 1895)

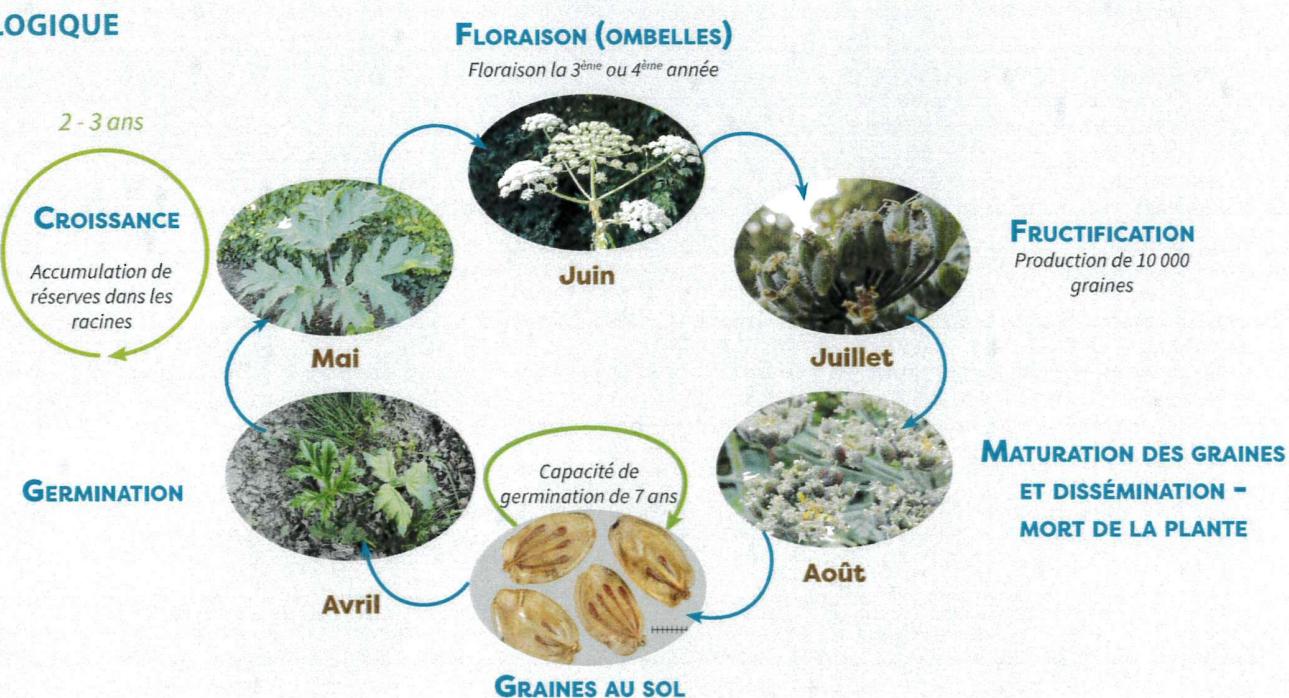
Hauteur :  
2 à 4 m



©Observatoire Régional des Plantes Exotiques Envahissantes du Limousin

## CYCLE BIOLOGIQUE

ACIA/ (Sémente de mauvaises herbe : *Heracleum mantegazzianum* (Berce du Caucase))  
la reproduction des documents de l'ACIA ne fait pas en tout point avec le fonctionnement du Cadastral ni avec l'appel de celui-ci



Action pilotée par FREDON Grand Est avec l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement III



**FREDON**  
GRAND EST

Alsace  
6, Rue de Bergheim  
67600 SÉLESTAT  
02 88 82 18 07

Champagne-Ardenne  
2, Espl. Roland Garros  
51100 REIMS  
03 26 77 36 70

Lorraine  
Domaine de Pixécourt  
54220 MALZÉVILLE  
03 83 33 86 70



**PRESTATIONS VITICOLES**  
Manuelles – Chenillard – Tracteur

**ETV BERTRAND**  
06.48.25.74.57

## Besoin d'aide dans vos parcelles de vignes ?

Bertrand Deparnay et son équipe seront ravis de vous accompagner en vous proposant une large gamme de prestations viticoles adaptées à vos besoins.

Vous avez une question ? Vous souhaitez en savoir plus sur nos prestations ?  
N'hésitez pas à nous contacter.

etvbertrand@hotmail.com

www.etv-bertrand.fr

**Chambres d'hôtes**

Une expérience unique.

C'est au cœur de notre demeure familiale, construite en 1892 et témoin de plusieurs générations de vignerons passionnés, que nous vous invitons à vivre une parenthèse d'authenticité et de raffinement. Entre patrimoine, passion du Champagne et art de vivre à la française, nos suites offrent une empreinte de charme, d'histoire et de partage.

Laissez-vous séduire par notre hébergement insolite, alliant charme champêtre et confort moderne, idéal pour une escapade originale.

**CHAMPAGNE**  
*Philippe*  
**MARTIN**

**Champagne Philippe Martin**

355 rue du Bois des Jots - 51480 CUMIÈRES

Tél : +33 3 26 55 30 37  
Port. : +33 6 64 94 43 78

# BATEAU CHAMPAGNE VALLÉE

- Croisières promenades
- Croisières repas
- Croisières animées...



245 quai de Marne  
51480 Cumieres

06.73.84.89.61

champagnevallee@outlook.fr



<https://champagne-et-croisiere.com>



## *Chambres d'hôtes*

Jacqueline PETIT et Ennio PETTINARI

16 quai de la Marne - 51480 CUMIERES  
Tél : +33 (0)3 26 54 62 16 - Port : +33 (0)6 80 84 95 47



# CALENDRIER DE COLLECTE JANVIER 2026 ► JUIN 2026



Attention ! Collecte à partir de 4h,  
je présente mes déchets la veille  
à partir de 19h.

**O.M.**  
► Collecte des  
ordures ménagères

**RECYCLABLES**  
► Collecte des emballages  
ménagers et papiers

**BIO.**  
► Collecte des  
biodéchets de cuisine

## AVANCÉE

- ① Soyez attentifs aux jours de collecte :
- Collecte du 01/01/2026 avancée au 31/12/2025

JANVIER 2026		FÉVRIER 2026		MARS 2026		AVRIL 2026		MAI 2026		JUIN 2026	
1 J	AVANCÉE	1 D	BIO.	1 D	BIO.	1 M	RECYCLABLES	1 V		1 L	O.M
2 V		2 L	BIO.	2 L	BIO.	2 J	RECYCLABLES	2 S		2 M	BIO.
3 S		3 M		3 M		3 V		3 D		3 M	
4 D		4 M		4 M		4 S		4 L	O.M	4 J	RECYCLABLES
5 L	BIO.	5 J	RECYCLABLES	5 J	RECYCLABLES	5 D		5 M		5 V	
6 M		6 V		6 V		6 L	O.M	6 M		6 S	
7 M		7 S		7 S		7 M		7 J	RECYCLABLES	7 D	
8 J	RECYCLABLES	8 D		8 D		8 M		8 V		8 L	BIO.
9 V		9 L	O.M	9 L	O.M	9 J	RECYCLABLES	9 S		9 M	
10 S		10 M		10 M		10 V		10 D		10 M	
11 D		11 M		11 M		11 S		11 L	BIO.	11 J	RECYCLABLES
12 L	O.M	12 J	RECYCLABLES	12 J	RECYCLABLES	12 D		12 M		12 V	
13 M		13 V		13 V		13 L	BIO.	13 M		13 S	
14 M		14 S		14 S		14 M		14 J	RECYCLABLES	14 D	
15 J	RECYCLABLES	15 D		15 D		15 M		15 V		15 L	O.M
16 V		16 L	BIO.	16 L	BIO.	16 J	RECYCLABLES	16 S		16 M	
17 S		17 M		17 M		17 V		17 D		17 M	
18 D		18 M		18 M		18 S		18 L	O.M	18 J	RECYCLABLES
19 L	BIO.	19 J	RECYCLABLES	19 J	RECYCLABLES	19 D		19 M		19 V	
20 M		20 V		20 V		20 L	O.M	20 M		20 S	
21 M		21 S		21 S		21 M		21 J	RECYCLABLES	21 D	
22 J	RECYCLABLES	22 D		22 D		22 M		22 V		22 L	BIO.
23 V		23 L	O.M	23 L	O.M	23 J	RECYCLABLES	23 S		23 M	
24 S		24 M		24 M		24 V		24 D		24 M	
25 D		25 M		25 M		25 S		25 L	BIO.	25 J	RECYCLABLES
26 L	O.M	26 J	RECYCLABLES	26 J	RECYCLABLES	26 D		26 M		26 V	
27 M		27 V		27 V		27 L	BIO.	27 M		27 S	
28 M		28 S		28 S		28 M		28 J	RECYCLABLES	28 D	
29 J	RECYCLABLES			29 D		29 M		29 V		29 L	O.M
30 V				30 L	BIO.	30 J	RECYCLABLES	30 S		30 M	BIO.
31 S				31 M		31 L	BIO.	31 D			

LUM\_impaire\_JEM

► Retrouvez les horaires des déchèteries sur [www.epernay-agglo.fr](http://www.epernay-agglo.fr)  
Pour tous renseignements : [infodechets@epernay-agglo.fr](mailto:infodechets@epernay-agglo.fr) ou 03 26 56 47 15



# CALENDRIER DE COLLECTE JUILLET 2026 ► DÉCEMBRE 2026

Attention ! Collecte à partir de 4h,  
je présente mes déchets la veille  
à partir de 19h.

JUILLET 2026		AOÛT 2026		SEPTEMBRE 2026		OCTOBRE 2026		NOVEMBRE 2026		DÉCEMBRE 2026	
1 M	RECYCLABLES	1 S		1 M		1 J	RECYCLABLES	1 D	O.M	1 M	
2 J		2 D		2 M		2 V		2 L	BIO.	2 M	
3 V		3 L	BIO.	3 J	RECYCLABLES	3 S		3 M		3 J	RECYCLABLES
4 S		4 M		4 V		4 D		4 M		4 V	
5 D		5 M		5 S		5 L	O.M	5 J	RECYCLABLES	5 S	
6 L	BIO.	6 J	RECYCLABLES	6 D		6 M		6 V		6 D	
7 M		7 V		7 L	O.M	7 M		7 S		7 L	BIO.
8 M		8 S		8 M		8 J	RECYCLABLES	8 D		8 M	
9 J	RECYCLABLES	9 D		9 M		9 V		9 L	BIO.	9 M	
10 V		10 L	O.M	10 J	RECYCLABLES	10 S		10 M		10 J	RECYCLABLES
11 S		11 M		11 V		11 D		11 M		11 V	
12 D		12 M		12 S		12 L	BIO.	12 J	RECYCLABLES	12 S	
13 L	O.M	13 J	RECYCLABLES	13 D		13 M		13 V		13 D	
14 M		14 V		14 L	BIO.	14 M		14 S		14 L	O.M
15 M		15 S		15 M		15 J	RECYCLABLES	15 D		15 M	
16 J	RECYCLABLES	16 D		16 M		16 V		16 L	O.M	16 M	
17 V		17 L	BIO.	17 J	RECYCLABLES	17 S		17 M		17 J	RECYCLABLES
18 S		18 M		18 V		18 D		18 M		18 V	
19 D		19 M		19 S		19 L	O.M	19 J	RECYCLABLES	19 S	
20 L	BIO.	20 J	RECYCLABLES	20 D		20 M		20 V		20 D	
21 M		21 V		21 L	O.M	21 M		21 S		21 L	BIO.
22 M		22 S		22 M		22 J	RECYCLABLES	22 D		22 M	
23 J	RECYCLABLES	23 D		23 M		23 V		23 L	BIO.	23 M	
24 V		24 L	O.M	24 J	RECYCLABLES	24 S		24 M		24 J	RECYCLABLES
25 S		25 M		25 V		25 D		25 M		25 V	
26 D		26 M		26 S		26 L	BIO.	26 J	RECYCLABLES	26 S	
27 L	O.M	27 J	RECYCLABLES	27 D		27 M		27 V		27 D	
28 M		28 V		28 L	BIO.	28 M		28 S		28 L	O.M
29 N		29 S		29 M		29 J	RECYCLABLES	29 D		29 M	
30 J	RECYCLABLES	30 D		30 M		30 V		30 L	O.M	30 M	
31 V		31 L	BIO.	31 S		31 S		31 J	RECYCLABLES		

LUM\_impaire\_JEM

► Retrouvez les horaires des déchèteries sur [www.epernay-agglo.fr](http://www.epernay-agglo.fr)  
Pour tous renseignements : [infodechets@epernay-agglo.fr](mailto:infodechets@epernay-agglo.fr) ou 03 26 56 47 15

